

REUNION CE **Sud-EST du 23 juillet 2015**

Vote pour l'approbation du PV du CE du 24 juin 2015 :
PV approuvé.

Vote pour l'approbation du PV du 30 juin 2015 :
PV approuvé.

Information/consultation sur le projet de licenciement d'une salariée protégée, élue CHSCT le 30 juin, et DP sous étiquette, sur Pierrelatte.

Le président du CE expose le sujet ; la salariée est venue notamment expliquer sa situation, et pourquoi elle refuse les diverses propositions de postes.
Mes membres du CE votent : DEFAVORABLE.

Information en vue d'une consultation sur le projet de cession du magasin d'Aubenas.

La mise en location gérance est prévue au 1^{er} novembre ; Ce sera un EX directeur qui reprend ce magasin avec sa femme.

On nous présente les derniers chiffres des dernières années, ainsi qu'un tableau très explicatif qui nous montre les avantages qui resteront acquis au-delà des 15 mois.
Nous serons consultés lors du prochain CE.

Information sur l'avenant à l'accord d'intéressement collectif ;

La CFDT a été signataire. Présentation faites par le président. La prime est portée à 1200 euros au lieu de 1100. Détail : 500 euros max pour le CA, 350 pour la démarque et 350 concernant le baromètre client.

Information sur les avenants relatifs à l'épargne salariale :

Présentation faites par le président du CE.

Délibération pour le remplacement de Josianne Fouilleul, à la commission logement ;

C'est monsieur Frédéric Dévergnès de la CFDT qui la remplacera.

Frais de fonctionnement : information aux membres du CE pour la prise en charge des frais de formation CE pour un suppléant.

Œuvres sociales : remise aux membres du CE de 2 tableaux de budget prévisionnel.

Paniers Noël pour les enfants entre 3 et 16 ans (chocolats/friandises) :
Vote POUR à l'unanimité.

On vote pour les bons d'achats de fin d'année ; soit les BA seul, soit des BA avec un panier garni.

10 personnes ont voté pour les BA uniquement d'une valeur de 159 euros

3 personnes ont voté pour les BA plus un panier garni.

Donc nous n'aurons que des bons d'achat, nous n'avons pas encore décidé quels prestataires nous choisirons.

Sortie péniche prévue le 13 septembre pour les magasins de Mr Berthereau.

Affiche mise en place depuis une semaine, franc succès, il va falloir prévoir certainement une seconde date. Vu que notre budget ne sera pas dépassé, on décide de baisser cette activité à 5 euros et gratuit pour les enfants de moins de 16 ans.

Information du président : il est possible que certaines dates de CE soient changées.

Christiane DANEZAN titulaire CE

Vos délégués CFDT

UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE